

# Accompagnement et Installation des JA

## Contrat Accompagnement Martell

- ✓ Type de projet : installation, agrandissement du vignoble, investissement (chai, distillerie...)
- ✓ Aucun engagement contractuel minimum (volume et/ou hectares)
- ✓ Applicable aux contrats BFBC et Vin/BF
- ✓ Chaque dossier est étudié puis validé par la direction
- ✓ Garanties :
  - Accompagnement sur une durée fixe
  - Pas de clause de baisse durant l'accompagnement
  - Acompte possible en CV00 et/ou proposition de prix de dénouement
  - Possibilité de mise en place progressive de BF
  - Passage vers un contrat standard

### JA 16&17 :

- Charte départementale
- Piloté par une commission



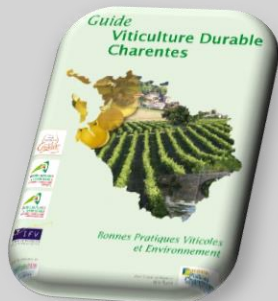
- Durée minimum de 5 ans
- Pas de clause de baisse

➤ **Objectif : Permettre aux jeunes viticulteurs de mener à bien un projet d'entreprise**

## Proposer plus que le contrat Accompagnement

### *Axe technique :*

- **Dégustations personnalisées : CV00, rassises et gamme Martell (Acheteurs, DMC)**
- **Formations techniques : Distillation avec Gallienne et/ou Lignères, travaux viticoles avec DJM**
- **Sensibilisation et formation à la Viticulteur Durable : matinées techniques, auto-diagnostic RVDC, visites de sites innovants ...**
- **Aide à la mise en place documentaire : HACCP, Document Unique, Cahier de chai, Calendrier de traitements ...**



## *Axe social :*

- Définir un interlocuteur référent et privilégié dans l'équipe achat.
- Journée d'intégration adaptée au type de contrat signé, exemples :
  - Contrat vin/BF = présentation détaillée du contrat, visite de la Die/BP + dégustation CV2.
  - Contrat UVPC = présentation détaillée du contrat et du fonctionnement de la SICA, visite chai, dégustation CV00
- Implication dans les INCENTIVES « type Cordons Bleus de l'Alambic, Think Tank ».
- Proposer des visites des sites Martell : MEB, chais, distilleries, circuit visite etc..
- Mise en réseau (Banques, tonnelleres, CA 16 et 17...)
- Zone d'échanges privilégiée JA dans MMPJetmoi

